



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Délinquance des mineurs

Question au Gouvernement n° 777

Texte de la question

DÉLINQUANCE DES MINEURS

Mme la présidente . La parole est à M. Alexandre Allegret-Pilot.

M. Alexandre Allegret-Pilot . « Il faut une meilleure régulation de la vente d'armes blanches » : ce sont vos mots, monsieur le premier ministre. Interdire les couteaux, les machettes et les haches ne réglera rien ; c'est pourtant votre préconisation après qu'un adolescent de 14 ans a poignardé à mort une surveillante de collège.

Votre prochaine recommandation, pour stopper la violence juvénile, sera-t-elle de remplacer nos couverts par des baguettes ? Proposerez-vous d'interdire les voitures pour lutter contre les refus d'obtempérer, d'élargir les trottoirs pour lutter contre le harcèlement de rue, d'interdire l'argent liquide pour lutter contre le trafic de drogue ? Ce sont tous ces petits renoncements qui font la grande lâcheté de ce gouvernement. Je fais partie de ceux qui, comme beaucoup dans nos campagnes, ont souvent un Opinel dans leur sac, que ce soit pour couper une corde ou pour préparer un casse-croûte dans les Cévennes. (*Exclamations sur divers bancs.*)

Le problème, ce n'est pas le couteau : c'est la main qui porte le coup, c'est la barbarie qui s'empare des âmes et c'est le vide qui lui répond ; c'est cette jeunesse totalement abandonnée par un État complaisant et manifestement perdu. Dans une société sans verticalité, sans figures d'autorité, où tout a été sapé par le laxisme, les actes les plus violents explosent chez les adolescents, notamment chez les garçons, avec quarante-deux homicides en 2022. Hier encore, une mère a été enlevée à son enfant. On compte 5 000 homicides et tentatives d'homicide chaque année. Emmanuel Macron détient ce triste record, qui fait de la France l'un des pays les plus dangereux d'Europe (« *Allez !* » sur les bancs du groupe LFI-NFP) – et pendant que l'État dégainé des éléments de langage, la barbarie dégainé une lame et tue.

Dans ce contexte, qu'attendez-vous pour faire exécuter les lois d'Éric Ciotti, votées mais jamais appliquées par les gouvernements Hollande et Macron depuis 2012 ? Allez-vous réactiver la loi de 2011 qui a instauré un encadrement de type militaire pour les mineurs délinquants ? Allez-vous supprimer les allocations familiales pour les familles défavorisées ? Les Français veulent de la fermeté, du courage, de la lucidité,...

Mme Andrée Taurinya . Ce ne sont pas les Français, c'est l'extrême droite qui dit ça !

M. Alexandre Allegret-Pilotpas des élucubrations sur la taille des couteaux ! Dénoncer la barbarie, c'est bien ; la combattre vraiment, c'est mieux. C'est ce que nous attendons ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Je livrerai d'abord quelques éléments statistiques qui témoignent de la banalisation du port et de l'usage de l'arme blanche chez les mineurs. Comme nous l'a encore rappelé le drame survenu hier, c'est une réalité devenue très prégnante. Cette banalisation s'accompagne aussi d'une évolution de la délinquance des mineurs, qui a changé de visage : elle est à la fois plus radicale – je pense notamment à la radicalisation de la violence liée aux trafics – et plus diffuse.

Si entre 2016 et 2024, la délinquance a eu plutôt tendance à rester stable, elle a augmenté s'agissant des actes les plus violents : son intensité est devenue beaucoup plus forte. Le nombre de mineurs de 13 à 17 ans qui ont été mis en cause pour homicide est ainsi passé de 39 à 119, soit la plus forte progression toutes classes d'âge confondues. Dans 57 % des homicides commis par des mineurs, l'arme utilisée est une arme blanche.

Ces chiffres n'ont pas vocation à justifier quoi que ce soit ; ils servent à constater objectivement la situation. Il est absolument nécessaire que nous renforçons notre capacité à détecter les signaux faibles le plus rapidement possible. D'ailleurs, en travaillant sur le bas du spectre, la stratégie nationale de prévention de la délinquance, qui sera bientôt rendue publique, aura pour principe de restaurer l'autorité – celle des parents, du maire, de la justice –, de sorte que très tôt, l'on puisse prendre des mesures efficaces – voire contraignantes, s'il le faut – pour reprendre en main tout individu chez qui des moments de déviance auront été détectés. C'est très clair !

Le deuxième aspect de la réponse est pénal. Des évolutions législatives ont déjà eu lieu,...

Mme la présidente . Merci, monsieur le ministre.

M. François-Noël Buffet, *ministre*mais elles devront être appliquées très rapidement. Je n'ai malheureusement pas le temps d'en dire plus.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Allegret-Pilot](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 777

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur (M)

Ministère attributaire : Intérieur (M)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 juin 2025